

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

Journal officiel des communes de Sainte-Croix, Bulet et Mauborget - www.jsce.ch

N° 3361 1.90 fr

Paraît le mercredi et le vendredi

Vendredi 24 janvier 2025

Le point après une année d'exploitation du parc éolien

Valentin Flauraud pour Romande Énergie



Michaël Berset, ingénieur agronome, fait le point sur la remise en état des sites éoliens de la Gittaz et du Mont-des-Cerfs, menée malgré des défis climatiques et techniques. La production 2024, marquée par des arrêts liés au givre, reste en

évaluation. Le budget final s'élève à 43 millions de francs, incluant un radar pour protéger les oiseaux migrateurs. Les riverains déplorent le bruit, en attente d'un protocole de mesure. Michaël Berset quitte ses fonctions, remplacé par

Maxime Ramstein, chargé aussi du parc éolien de Provence.

Le parc éolien de Sainte-Croix recevra une rétribution de la Confédération à hauteur de 23 ct./kWh pendant 5 ans puis un tarif ajusté sur 15 ans (16,3-23 ct.). Page 3

Dans ce numéro :

Indépendance vaudoise

vd.ch - DR



Le canton de Vaud célèbre le 24 janvier l'anniversaire de son indépendance arrachée à Berne. Mais que se passe-t-il ces jours-là sur le Balcon du Jura ? Pages 4&5

Les M1 et F2 victorieux

A. Cuendet



Les Sainte-Crix brillent avec des victoires 3-0 en première ligue, en deuxième ligue et chez les U20 filles, malgré des défaites des F3 et U20 garçons. Page 8

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

Prochain tous ménages : vendredi 31 janvier

Transmettez vos annonces jusqu'au mercredi 29 janvier à 14 heures

journal@jsce.ch ou au 024 455 44 20

ÉNERGIE - POINT DE SITUATION APRÈS UNE ANNÉE D'EXPLOITATION

Le parc éolien en vitesse de croisière

Textes : **C. Dubois**

Ingénieur agronome responsable de la remise en état des sites du parc éolien à la fin du chantier, Michaël Berset fait le point sur les travaux de l'année écoulée. Romande Énergie ne communique pas de chiffres de production pour le moment.

« Nous avons réussi à tenir les délais fixés pour la remise en état des sites de la Gittaz et du Mont-des-Cerfs », souligne Michaël Berset, ingénieur agronome responsable de cette mission au sein de Romande Énergie. Un challenge au vu de la météo de 2024 et des multiples contingences techniques, mais également humaines. « Même si nous n'étions pas toujours du même avis, un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes a permis de mettre en place les mesures validées par le canton et le comité de suivi environnemental, en allant au-delà des exigences initiales du dossier », résume en substance le chef de projet.

Production biaisée

Après une phase test en automne 2023, le parc a bouclé ses premiers douze mois de production électrique. Une question est sur toutes les lèvres : « Est-ce que les 22 Gigawattheure (GWh) annoncés ont été atteints ? ». « Romande Énergie estime « prématuré » d'y répondre : « 2024 a été une année relativement bonne au niveau du vent. Cependant, la production des premiers mois a été partiellement biaisée par des arrêts dus au givre qui nécessitaient des redémarrages manuels et un travail sur l'optimisation de l'exploitation des machines au 1^{er} trimestre », reconnaît Michaël Berset. Depuis, et afin d'éviter de déplacer un collaborateur depuis Morges pour remettre les éoliennes en activité – ce qui prolongeait leur immobilisation – Ludovic Besse, exploitant du gîte rural du Mont-des-Cerfs a été formé à cette mission dans son secteur, les éoliennes de la Gittaz-Dessus redémarrant automatiquement. De son

côté, Michèle Cassani, porte-parole de Romande Énergie, précise en substance que 2024 était une « année de rodage, et qu'il faudra plusieurs années pour pouvoir confirmer de manière pérenne une production de 22 GWh par an ».

« Frustrant »

Le chef de projet a rencontré plusieurs habitants de Sainte-Croix qui lui ont fait part de leurs doléances au sujet du bruit parfois assourdissant des machines à l'endroit de leur lieu de vie, sous certaines conditions de vent (Sud-Sud-Ouest). Si elle doit respecter les exigences de l'Ordonnance fédérale pour la protection contre le bruit, Romande Énergie est toujours dans l'attente d'un protocole cantonal ou intercantonal qui permettra d'effectuer des mesures : « C'est frustrant pour toutes les parties, regrette Michaël Berset, qui ajoute : nous avons besoin d'une base scientifique sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour mesurer le bruit et prendre d'éventuelles mesures si les valeurs n'étaient pas totalement respectées ». Contacté, le porte-parole de la DGE-Arc, Marco Danesi, répond que la première version du « protocole de mesures de bruit des éoliennes au point d'immission » concernant Sainte-Croix sera disponible ce printemps. Dès lors, assure Michaël Berset, « nous procéderons aux mesures d'immission dans les plus brefs délais. Complexes, elles devront être planifiées précisément et menées sur les lieux connus comme particulièrement pertinents, afin de pouvoir répondre aux exigences légales et aux Sainte-Crix ».

43 millions de francs

Au printemps 2021, le budget du parc éolien annoncé par Romande Énergie était de l'ordre de 39 millions de francs. À la signature du contrat avec Enercon, le fabricant allemand des machines, Florence Schmidt, ingénieure en cheffe, faisait état d'une augmentation de 10 %, due notamment à la hausse du coût des matières premières. À l'issue des travaux, Michaël Berset commu-



C. Alkabes - A

L'ingénieur agronome Michaël Berset, chef de projet, est notamment satisfait d'avoir pu tenir les délais de remise en état du site du parc éolien. Il a apprécié le dialogue constructif qu'il a eu avec les riverains.

nique un montant global investi de 43 millions, radar compris.

Ce radar, installé à l'automne sur un bunker près de la Gittaz-Dessus, a déjà fourni de précieuses indications sur la hauteur et la densité du flux migratoire des oiseaux dans le périmètre. Le défi actuel « étant de le faire communiquer de manière correcte avec les systèmes intégrés des éoliennes », précise Michaël Berset, afin d'exploiter les données recueillies pour commander l'arrêt automatique de l'une ou l'autre des machines en cas d'afflux important d'oiseaux à une altitude conflictuelle avec les pales. « Un peu comme pour le bruit, un taux de trafic migratoire minimal n'a pas encore été défini par les organes compétents », déplore le responsable du parc. Le biologiste

Lionel Maumary a procédé au suivi ornithologique au sein du parc dès la mise en route des éoliennes et jusqu'à fin novembre, afin d'avoir une année complète de suivi des oiseaux et des chiroptères sur les deux sites.

Michaël Berset a informé récemment ses interlocuteurs qu'il avait été appelé à d'autres fonctions au sein de Romande Énergie. Andy Kaufmann, ingénieur civil, suivra les derniers travaux de remise en état à la Gittaz. Maxime Ramstein est désormais l'interlocuteur du Canton pour le parc éolien de Sainte-Croix et il reprend la place de Michaël Berset au sein du comité de suivi environnemental. Il est également chef de projet du parc éolien de Provence (VD), qui compte 17 machines.

23 centimes le kWh

La rétribution de l'énergie produite par les éoliennes est définie dans l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR), précise Marianne Zünd, cheffe de la division Médias et Politique au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Dans le système RPC, les exploitants de parcs mis en service ces cinq dernières années – dont celui de Sainte-Croix – reçoivent de la Confédération une rémunération de base fixe de 23 centimes par kWh pendant 5 ans à compter de la mise en service.

Après les premiers 5 ans, le rendement effectif sera comparé avec le rendement de référence de l'installation et le tarif adapté selon le résultat. La rémunération moyenne sur 15 ans – le soutien ne va au-delà – se situera entre 16,3 ct./kWh et 23 ct./kWh pour le parc éolien sainte-crix selon l'OFEN.